Le mot du Maire

Il n'y a plus de saison...! Ce refrain régulièrement entendu même s'il doit évidemment être compris au second degré, se confirme un peu plus d'année en année pour nous faire admettre que, de plus en plus fréquemment, il n'y a plus, ou presque, de gel en hiver ni de neige et la pluviométrie y est souvent

très insuffisante. Au printemps, les températures, d'abord très douces, peuvent aller d'une extrême à l'autre. Les gelées tardives endommagent une végétation en avance qu'une canicule prématurée parfois achève, ensuite.

L'été, que nous voudrions "beau" pour des tas de raisons évidentes sera-t-il "bon" pour ceux dont le travail et le revenu, souvent, dépendent d'une météo qui arrose ou dessèche, une météo qui murit ou pourrit les récoltes de toute sorte. Les phénomènes météo dits exceptionnels dûs au réchauffement climatique sont de plus en plus fréquents et exaspérants, voire dramatiques pour ceux qui les subissent. Notre responsabilité collective est engagée semble-t-il, à nous donc de prendre conscience et de réagir, s'il est encore temps...

Au national et à l'international le climat est tout aussi perturbé, et la paix est malmenée. Nos députés récemment élus lors d'un scrutin auquel moins de la moitié des électeurs potentiels ont participé, ainsi que nos dirigeants, sauront-ils nous redonner un peu confiance dans un avenir proche qui s'annonce à la fois compliqué et incertain ? Dans une conjoncture où les pénuries de toute sorte (énergie, matériaux, matières premières, alimentation) attribuées aux conséquences de la guerre en Ukraine mais aussi et surtout à la spéculation, l'inflation galopante nous concerne tous et de manière insupportable pour les plus modestes d'entre nous.

Ainsi, qu'adviendra-t-il de nos projets, privés ou publics, si d'aventure, dans leur envolée, les taux d'intérêts de l'argent dépassent ceux de l'inflation ?

Le pouvoir d'achat, devenu d'un seul coup "pouvoir de vivre", est une réalité quotidienne pour nombre d'entre nous. De toute évidence, il faut s'en convaincre, les économies réalisables sont et seront d'actualités dans la durée.

Que ce soit pour relever l'ensemble des défis planétaires dont celui du climat ou lutter contre les difficultés conjoncturelles comme le coût de la vie, la résilience, terme à la mode, le sera davantage encore !

Par ailleurs, le risque COVID est toujours présent sous des formes variantes, nous dit-on... Espérons qu'il ne viendra pas gâcher la période estivale. Restons vigilants tout en sachant que désormais il nous faudra vivre avec... en continuant de prendre certaines dispositions dont on se croyait débarrassés.

Beau et bon été à tous, bonnes vacances aussi si vous avez cette chance et prenez bien soin de vous toujours et encore.

Bien à vous Rémi Chapdelaine

Communauté de communes

Application mobile IntraMuros:

Tout le territoire dans votre poche!

Tous les habitants de la Communauté de communes ont désormais accès aux informations du territoire via l'application mobile "IntraMuros".

IntraMuros qu'est-ce que c'est?

Cette application gratuite vous permet de vous informer, recevoir les alertes, prendre connaissance des événements, des actualités, des lieux à visiter et des services de votre commune, de la Communauté de communes et des alentours. Retrouvez également vos commerces, associations, professionnels de santé de proximité.

La Communauté de communes a souscrit à l'abonnement pour ses 19 communes.



Communiqués de la Mairie

Horaires de la mairie cet été

Du 8 au 26 août 2022, le secrétariat sera ouvert les :

- lundi de 13h30 à 16h30
- jeudi de 8h30 à 12h30

Reprise des horaires habituels à compter du lundi 29 août 2022.

Tél: 02 99 48 61 93 Fax: 09 70 60 41 20

Email:

mairie-sougeal@wanadoo.fr

COLLECTE DES DÉCHETS

La commission "ordures ménagères" s'est réunie en vue de la nouvelle organisation qui devrait débuter en janvier 2024, avec mise en place de **Points d'Apport Volontaires (PAV)**. Le nombre de PAV dans la commune est fonction du nombre de foyers (environ 1 colonne pour 50 foyers).

Il a été proposé à la Communauté de Communes

- **4 points de collecte** : (en tenant compte de différentes contraintes : nécessité d'au moins 70m² de superficie, pas de câble aérien ni d'arbre... au dessus des PAV)
- Point de collecte parcelle ZD114 (près du cimetière)
- Point de collecte parcelle B1167 (au carrefour de La Platière)
- Point de collecte parcelle ZE50 (dépôt de gravier)
- Point de collecte parcelle ZM100 (La Chevillonais)

et du porte à porte de Lozerais au bourg (en passant par Vilormel, La Plunière, Le Port, La Martinais, La Trousserais)

Nous attendons la validation de ces propositions. Karine Leutellier



Argent de poche

La municipalité a décidé de renouveler les "missions argent de poche" pour les jeunes entre 16 et 18 ans.

4 jeunes Sougealais ont postulé. La commune a débloqué un budget de 600 euros pour 40 missions, 32 missions seront utilisées pour les mois de juillet et août, il restera 8 missions pour les vacances de la Toussaint.



Eric Hamel

Fibre optique

Le projet de déploiement de la fibre optique dans notre commune entre en phase 2 pour les zones-communes rattachées au Central téléphonique de Pleine- Fougères.

La commission de suivi s'est réunie deux fois au premier trimestre afin de travailler sur les étapes du déploiement et avoir connaissance de toutes les procédures nécessaires.

La fin des travaux est estimée en 2023. **Eric Hamel**

Piégeage de ragondins

La campagne 2021/2022 a été menée par nos 2 piégeurs, Roland PETIPAS et André LEGENDRE que nous remercions d'avoir capturé 334 ragondins. Une indemnisation de 3.50 € par animal leur a été







Point d'étape de la DECI,

Défense Extérieure Contre l'Incendie:

- Le lotissement « La Chenevière »
 (bâche 60 m3 opérationnelle mais
 pas encore réceptionnée
 officiellement par le SDIS 35)
- La Selle / La Croix de la Selle / Le Buisson (réserve enterrée 60 m3 opérationnelle mais pas encore réceptionnée officiellement par le SDIS 35)
- Lozerais / Le Ramponneau : (bâche 60 m3) la négociation pour l'acquisition de 100 m² de terrain par la commune a abouti avec la famille propriétaire : réalisation avant la fin de l'année
- Le Haut Digé / La Pillardais (bâche 60 m3 sur terrain communal) : réalisation en cours.

D'autres priorités seront définies au fur et à mesure des réalisations et des contraintes d'urbanisme.



Abattage des peupliers à la Pillardais

Camion Jo Pizza

Nouveau à Sougeal, le camion Jo Pizza sera présent le samedi tous les 15 jours, semaines impaires de 18h à 21h place de l'église.

Commandez au 06/40/73/78/55







Conseil Municipal du 14 avril 2022

Vote des taux d'imposition 2022

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux de l'an passé et fixe le taux de Taxe Foncière:

- sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2022 à 35,25 %
- sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2022 à 38,02 %

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021

Le budget Commune dégage un excédent de fonctionnement global de 205 439,34 € et un excédent d'investissement de 289 843,00 €.

Vote du budget primitif 2022

- Le budget primitif de la Commune s'équilibre à 784 295,57 € en section de fonctionnement et à 738 945,42 € en section d'investissement.
- Le budget primitif pour l'assainissement s'équilibre à 39 632,53 € en section d'exploitation et à 29 729,14 € en section d'investissement.
- Le budget primitif pour la boulangerie s'équilibre à 11 410,91 € en section d'exploitation et à 19 000,00 € en section d'investissement.
- Le budget primitif pour le lotissement s'équilibre à 178 087,69 € en section de fonctionnement et à en section d'investissement 224 138,80 €.

Pâturage au marais - Saison 2022 : tarifs pacage Le conseil décide de maintenir les tarifs en vigueur la saison précédente, à savoir :

TARIES 2022

TARIFS 2022:					
2022	Pour la saison entière	A partir du 15 juillet			
Bovin de plus de 2 ans*	54,80 €	27,40 €			
Bovin de moins de 2 ans*	47,00 €	23,50 €			
Cheval	65,60 €	32,80 €			
Poulain	25,80 €	12,90 €			
Poney	36,90 €	18,50 €			
Oie	1,50 €				

Faucheuse communale - vente

Suite à des sinistres, la faucheuse a fait l'objet de réparations coûteuses lors de la campagne de fauche des accotements en 2021.

La commission communale compétente a jugé ce matériel devenu inapproprié et trop vulnérable pour une telle utilisation. Elle a indiqué qu'à l'avenir cette opération devrait être effectuée avec un broyeur d'accotements. Ensuite, étant donné les coûts d'acquisition et d'utilisation à prévoir, du caractère énergivore et chronophage d'un tel équipement, plutôt que d'en décider l'acquisition par la commune, la même commission a proposé au conseil municipal de confier ce travail à une entreprise.

Dans ce cadre, l'entreprise locale AGRIPLUS a été retenue et une convention définissant les modalités et le coût des opérations de broyage des accotements, des fossés et talus sur les voies communales et les entrées de bourg a été signée avec elle. Cette convention entre en vigueur en 2022 et pour une durée de 4 ans.

Ainsi le conseil a donc décidé de mettre en vente la

Condensés des décisions en Conseil Municipal

Conseil Municipal du 2 juin 2022

faucheuse et décide d'accepter l'offre la mieux-disante de M. COLIGNY Didier de SAINT MARTIN BONFOSSE (50750) qui s'élève à 2 400 € net. Cette somme couvre quasiment le reste à charge de la commune dans le coût des réparations antérieures.

Fixation des tarifs municipaux au 1er juin 2022

Considérant l'avis de la commission « Finances » réunie en date du 24 mai 2022, il est proposé de modifier quelque peu les tarifs municipaux pour 2022.

SALLE POLYVALENTE

NATURE DE LA	Petite salle		Grande salle	
PRESTATION	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
Forfait week-end (du vendredi 14h00 au lundi 9h00)	200 €	260 €	350 €	450 €
Pot d'amitié (1/2 journée)	40 €		75 €	
Mise à disposition exceptionnelle de la salle des associations uniquement en cas d'indisponibilité de l'Espace Solo Gallo	20 €			
Caution de garantie restituée sous 15 jours	600 €		600 €	
Pénalité pour non remise en état de propreté après utilisation (forfait horaire)	50 €		50 €	

À noter que le forfait « Journée » a été supprimé, faute de pouvoir définir les termes exacts et les difficultés à réaliser les états des lieux sur une réservation de 24h.

<u>Location des tables et chaises</u>

Pour la location des tables et des chaises le conseil précise qu'elles sont louées uniquement aux habitants de SOUGEAL.

Table	2 € 1a table
Chaise	1 € les 4 chaises

Concessions cimetière

Concession cinquantenaire	120 €
Concession trentenaire	70 €

Concessions colombarium

Concession 30 ans	800 €
Concession 15 ans	400 €

La prestation « travaux de l'employé communal lors des obsèques » n'étant plus sollicitée par les pompes funèbres, il est décidé d'annuler cette tarification.

<u>Vente de bois</u>

Il est proposé de modifier la grille 2021 comme suit : le prix sera compris entre 20 et 80 € et sera établi préalablement à la signature du contrat en concertation avec l'adjoint délégué en fonction de la quantité, de la qualité et de la facilité d'exploitation du lot proposé.

Vote des subventions 2022 aux associations

Le Conseil fixe la subvention de fonctionnement 2022 à 200 € aux associations communales suivantes : UNC Sougeal, ACCA Sougeal, Union Sportive Sougealaise (USS), Entente Franco-Anglaise Sougealaise, Les Maquettes de la Baie, Amicale des Retraités, APEL (école SOUGEAL), MiFaSol O Gallo.

Condensés des décisions en Conseil Municipal

Suite Conseil municipal du 2 juin 2022

A noter que la subvention versée auparavant à l'association « Les Portes du Couesnon Football Club » n'a pas été renouvelée pour 2022 en raison de l'absence d'adhérents habitant la commune et à défaut de match sur le terrain communal depuis déjà quelques années.

Concernant les subventions accordées aux associations à caractère social ou relatives à la santé, la commission « Finances » souligne le nombre important de demandes et, ne souhaitant léser aucune d'entre elles, propose de répartir le forfait du montant accordé en 2021 sur l'ensemble des demandes parvenues en 2022 :

- Ouvrir les Portes d'Agathe : gratuité de l'Espace Solo Gallo
- Associations sportives/culturelles hors communes sur justificatif: 15 € par enfant
- Etablissements d'enseignement professionnel : 55 € par enfant de SOUGEAL
- Association des donneurs de sang du canton de PLEINE-FOUGERES, Restos du cœur - Ille et Vilaine, Comité anticancéreux - RENNES, Association des Paralysés de France - RENNES, TÉLÉTHON, Secours catholique - RENNES, AIM Le Lien SAINT MALO, France ADOT 35 (Association pour le don d'organes et de tissus humains), Association Rêves de Clown LORIENT, AFSEP (Association française des sclérosés en plaques), Alcool Assistance ILLE ET VILAINE, AASPCE (Association pour l'accompagnement des soins palliatifs de la Côte d'Emeraude), Association régionale des laryngectomisés et mutilés de la voix de Bretagne: 70 €

Subventions Spéciales au 1er juin 2022

<u>Subvention de fonctionnement : piégeage de ragondins</u>
La subvention accordée aux piégeurs volontaires pour le piégeage de ragondins est maintenue à 3.50 € par animal éliminé sans quota pour la saison 2022 et il sera remis à chaque piégeur des gants et des sacs appropriés.

Subvention ACCA SOUGEAL

Le Conseil décide d'accorder une subvention à l'A.C.C.A. d'un montant de 215 € au titre de la participation aux frais occasionnés lors de l'organisation de battues aux nuisibles, pour la saison de chasse 2022/2023, sur la commune et de faire don d'une carte de chasse au marais d'un montant de 141 € pour un lot lors du ball-trap.

Subventions scolaires

Après rappel des diverses demandes reçues chaque année émanant des collèges et lycées environnants, pour participation à des séjours linguistiques ou voyages à but pédagogique, auxquels participent des élèves habitant SOUGEAL, le Conseil décide de maintenir la participation annuelle à 65 € par année scolaire et par enfant de SOUGEAL participant à ces activités dans la mesure où le coût de ce séjour à la charge des familles s'élève à, au moins, 200 € et décide d'élargir la subvention aux demandes provenant de lycéens.



Association MiFaSol O Gallo - Festi'zik 2022 - Demande de subvention exceptionnelle

L'organisation de la fête de la musique 2022, manifestation destinée à animer la vie locale, est réalisée sous l'égide de l'association MiFaSol O Gallo. Le conseil décide d'accorder, comme en 2019, à l'association « MiFaSol O Gallo » une subvention exceptionnelle de 1 200 €.

Association les maquettes de la baie - festival 2022 - Demande de subvention exceptionnelle

Le conseil décide d'ajourner cette délibération, par manque d'éléments permettant de prendre une décision. Il est précisé que ce point sera représenté lors du prochain conseil dès lors que l'association concernée aura fourni un budget prévisionnel de cette manifestation, précisant son financement.

Vente pompes à museau

Suite à l'interdiction d'abreuvement direct du bétail au marais ainsi que sa divagation dans le cours d'eau, il avait était proposé à certains endroits, où le maintien d'un point d'abreuvement était nécessaire, la mise en place de pompes à museau et l'installation de clôtures pour condamner l'accès aux abreuvoirs. À ce jour, une étude de forage étant en cours pour l'installation d'un système d'abreuvement sur le

pour la commune. Le Conseil, décide de vendre les 2 pompes à museaux restantes au GAEC DES FLEURS de SACEY (50170) au prix de 80 €.

marais, les pompes à museau sont devenues inutiles

Vente abris de touche - Principe et fixation prix

La commune est propriétaire de deux abris de touche acquis pour un montant de 1 606.84 € le 04/05/2017. Faute de match au terrain des sports depuis maintenant 2 ans et de l'absence de joueurs vivant sur la commune dans le club « Les Portes du Couesnon FC », ces équipements sont devenus inutiles.

Le Conseil Municipal décide la cession, en l'état, des abris de touche au prix de 400 € pièce.

Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales - Modalités pour les communes de moins de 3 500 habitants

Les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés. À compter du 1er juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assuré sous forme électronique, sur leur site Internet.

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune de SOUGEAL afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, le Conseil décide de choisir la modalité suivante de publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel :

Suite Conseil Municipal du 2 juin 2022

- Publicité par affichage extérieur et intérieur à la
- Publicité sous forme électronique sur le site de la commune.

Questions diverses

Demande d'une signalisation restrictive - La Selle

M. Serge ANDRÉ, membre du GAEC DE LA SELLE, sollicité la mise en place d'une signalisation restrictive au carrefour de la voie communale n°10 et la RD 89 menant à Vaugoubé.

Elle est utilisée de manière inappropriée et fréquenté par des usagers le plus souvent hors-venus, guidés par leur GPS qui l'empruntent pour se rendre à La Selle malgré la signalétique en place.

Il est rappelé le caractère sinueux, passagèrement étroit et accidenté de cette voie qui la rend dangereuse compte tenu de l'usage agricole pour laquelle elle est utilisée quotidiennement, plusieurs fois. Plusieurs accrochages ont déjà eu lieu, notamment lors de croisements.

Il est souhaitable que les hors-venus, souvent résidents temporaires, accèdent à La Selle par la rue de La Grotte pour profiter de la signalétique récemment implantée, pour eux, sur cet axe.

Afin de permettre à l'exploitant de travailler en toute sécurité, d'utiliser exclusivement cette voie pour desservir un site annexe du GAEC DE LA SELLE, évitant ainsi des nuisances au cœur de hameau, le conseil accepte la mise en place d'un panneau « Sens interdit - Sauf véhicules agricoles et services » dans le sens RD 89 vers Vaugoubé.

Recensement population 2023

La commune de Sougeal sera concernée en 2023 par le recensement de la population. Il conviendra de recruter très prochainement des agents recenseurs. Un appel à candidature sera organisé ultérieurement.

Acquisition d'un broyeur

Les travaux d'entretien de la voirie comprenant le broyage des accotements et des talus le long des voies communales ont été confiés à l'entreprise AgriPlus par le biais d'une convention.

Par conséquent, la commission communale "Matériel" a réfléchi à l'identification et à la recherche d'un matériel adapté au gabarit et à la puissance de notre tracteur. Capable de permettre un entretien efficace des espaces communaux et de faucher aussi sous les clôtures électriques au marais.

Après réflexion et recherches le choix s'est fixé sur un broyeur de végétaux, gamme Espaces Verts, porté, à axe horizontal et marteaux, d'une largeur de 2,40 m de travail, déportable hydrauliquement à droite du tracteur. Ce matériel maniable a été acquis pour le prix de 4 790 € HT. Il a déjà été mis à disposition des agents des services techniques, et les premiers essais ont donné satisfaction.

Condensés réalisés par Hélène Macé



La vie communale

Aménagement du centre-bourg

Suite à l'affichage public des panneaux d'exposition aux abords de l'Espace Solo Gallo, une réunion publique interactive a eu lieu le 18 mai dernier dans cette salle. Avec la participation du cabinet Massot et Associés, elle a réuni une petite trentaine de personnes, élus inclus... Insuffisant pour une réunion publique portant sur le projet phare du mandat, qui engage foncièrement l'avenir de notre bourg. Comment l'expliquer ? Indifférence, ou rejet, par principe, sous prétexte que l'on redoute les changements? Allez savoir...!

Quoi qu'il en soit, les participants ont pu se faire expliquer le sens de la démarche et ses objectifs, ils se sont vus préciser certains aménagements prévus dans le cadre de l'avant-projet et définis à l'issue de la réflexion initiale.

Dans un excellent esprit et de manière pertinente, certains ont pu faire part de leurs remarques, d'autres de leurs doléances ou même de leurs craintes. En tout état de cause, il en sera tenu compte, c'est le but! Lorsque les travaux seront engagés, il sera trop tard... Un marché public destiné à recruter un cabinet d'études pour une mission de maitrise d'œuvre en paysage et VRD (Voirie et Réseaux Divers) devra être lancé tout prochainement. Compte-tenu des priorités et du phasage des opérations, dans un premier temps, les études approfondies porteront sur le nouveau tracé de la départementale traversant le bourg et l'aménagement de la rue de la Forge.

Le cabinet Massot a estimé que cette réunion fut un excellent rendez-vous au bilan extrêmement positif. Nous sommes d'accord sur ce point, aussi, nous voulons remercier vivement tous ceux qui se sont donnés la peine d'y participer. Il y aura d'autres rendez-vous... Rémi Chapdelaine





La Vie Associative



AMICALE DES RETRAITES

Le 24 mai dernier nous avions une sortie « route de la sardine avec repas animé »

Nous sommes partis à 6 heures de Pleine Fougères, un autre car partait à la même heure de La Boussac direction la Vendée. Visite commentée en petit train de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, puis "la perle des dieux" pour la découverte vidéo et l'exposition : étonnant parcours de la sardine, sa pêche, sa préparation et sa mise en boîte. Un repas festif a été servi, animé par l'élection de "Miss Sardine Croix-de-Vie" à laquelle ont pris part les responsables de car. Nous avons partagé un après-midi de fête, clôturé par un départ en musique, très belle journée!





ASSOCIATION MIFASOL O GALLO

Le micro festival de Sougeal 2022 est un très bon cru! Les spectateurs sont venus tout au long de la soirée, de 19H00 à 1H00 du matin. Différents styles, tels, POP, BLUES, CHANSON FRANCAISE, ACCORDEON & VIOLON (le groupe local de l'étape...) ROCK et pour finir une note plus contemporaine, le RAP (clin d'œil à Florian originaire de Sougeal et son partenaire Darek de Chateaubourg) ont été produits! Nous remercions chaleureusement tous les artistes qui se sont succédés et ont emporté les spectateurs dans leur tourbillon. La possibilité de se restaurer sur place est un élément important, et n'a pas manqué d'être appréciée car nous sommes quasiment tombés en rupture de saucisses, frites et crêpes! Que serait cette animation sans la participation ACTIVE des bénévoles, de la préparation plusieurs mois en amont à la réalisation le jour J? Un grand merci à toutes et à tous pour nous avoir permis de retrouver le sens de la fête après une période d'abstinence de 36 mois. NOUS COMPTONS SUR VOUS **POUR 2023**

Autre programme d'animation, le lancement d'un LOTO en salle de Pontorson le 2 Octobre avec la collaboration de Dominique.

Le Président Jean-Claude Garnier

Entente Franco-Anglaise Sougealaise (EFAS)

Septembre est le mois de la rentrée. L'association **EFAS** sera très heureuse de vous accueillir pour une ou plusieurs activités:

Arts plastiques enfants et adultes, Fils-et-Laine, cours de Français débutant, niveau intermédiaire et confirmé, cours d'Anglais, danse folk et traditionelle.

Les inscriptions pourront se faire pendant l'exposition annuelle. L'adhésion est de 15 euros pour un adulte seul ou une famille et de 10 euros pour l'adhésion d'un ou plusieurs enfants.

L'exposition annuelle est programmée :

- le samedi 17 septembre 2022 de 14h à 19h apéritif offert à 18h
- le dimanche 18 septembre de 14h à 17h à l'Espace Solo Gallo.

En plus d'exposer les productions des groupes d'Arts et Fil-et-Laine, nous avons ajouté une section réservée aux oeuvres des enfants du nouveau groupe d'arts. Nous espérons exposer aussi celles des enfants de l'école de Sougeal.

De plus, nous souhaitons ouvrir l'exposition aux membres de la communauté désireux de partager leurs passions lors de cet événement. Nous sommes ouverts à toute forme d'art : dessin, peinture, quelque soit le support, travaux de couture, patchwork ou autres, travail du bois, du métal, photographies, etc. Toute création sera la bienvenue!

Si vous souhaitez avoir de plus amples informations et si vous souhaitez participer, merci de vous inscrire avant le 07 septembre, auprès de Sheila Lespinasse à l'adresse mail : fleuropa@gmail.com, sur le mail de (efas.news@gmail.com) l'EFAS ou auprès d'un responsable de groupe.

Pour préparer l'exposition, nous invitons les enfants et les adultes à apporter leurs réalisations le samedi 10 septembre à la salle des associations. Pour ceux qui désirent mettre un passe-partout (encadrement), nous pouvons prêter le matériel et apporter notre aide. Nous vous souhaitons de très belles vacances.

Merci à tous

Le Président **BRIAN Rodgers**







FLASH INFOS N°9 / page 6

UNC de Sougeal

L'U.N.C. de Sougeal organise au stade de Sougeal, **le 17 septembre 2022**, son vide-grenier, dès 8 h et à partir de 14 h son concours de palets.

Sandwich, Frites, Boissons. Bienvenue à toutes et à tous Le Président de l' UNC - Michel LEROY



ACCA

Bonjour à toutes et à tous,

Apres cet épisode de pandémie, nous retrouvons nos repères ce qui n'est pas forcément évident.

La participation des chasseurs aux manifestations organisées par l'ACCA est très bonne et nous vous en sommes reconnaissants.

Nous remercions également les personnes extérieures au monde de la chasse qui participent à nos manifestations, et qui donnent de leur temps pour les organiser.

La saison n'est pas tout à fait terminée au niveau nuisibles (corbeaux).

Au sujet des corbeaux notre travail porte ses fruits mais devient difficile et je remercie toutes les personnes qui y participent.

Notre nouveau plan de chasse « grands gibiers » vient de nous être attribué et nous avons 11 chevreuils et 4 sangliers à prélever au cours de la saison 2022-2023.

Notre Ball trap se déroulera **les 6 et 7 Août** prochains avec un repas le dimanche midi (moules/frites). Nous comptons sur votre présence.

Le président Christophe Repessé





La Vie Associative

Fête de l'oie - 31 Juillet au stade

La fête de l'oie, nouvelle version, est désormais sur les rails et le stade, après avoir accueilli la fête de la musique, se prépare à recevoir cette manifestation dont la renommée et la réputation dépassent largement nos frontières. Nous voulons dès à présent remercier les responsables et les bénévoles (souvent les deux) qui ont accepté de donner d'eux-mêmes pour son organisation et son déroulement. Ainsi d'ailleurs que ceux qui ont donné leur accord pour que leurs terrains tout proches puissent être utilisés pour le stationnement.

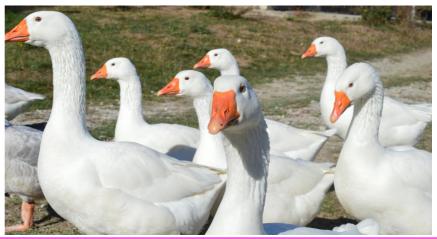
Côté repas, la nouvelle formule s'appuie sur le principe d'un repas complet, vendu à la part, 19 €/personne. : entrée - plat - dessert. La boisson est en sus et vendue sur place. Il est possible de réserver une demie oie (pour 3 personnes) ou une entière (pour 6). Il est également toujours possible de réserver « à emporter » mais, toujours en repas complet. Comme par le passé, des chapiteaux seront à disposition sur le terrain et pour ceux qui n'auraient pas réservé de part d'oie, une petite restauration à base de grillé sera accessible (galette saucisse, grillade).

Les animations habituelles : buvette, jeux, loterie et danse sur parquet seront proposées.

Le matin, dès 7h, vide-greniers sur réservation au 06.67.74.97.56 Repas uniquement sur réservation jusqu'au mercredi 27 juillet, date limite.

À sougeal: Y. BRAULT 09.64.30.37.47 ou 06.31.75.94.95

À Vieux Viel : J. LEMEE 02.99.48.71.74



Maquettes de la baie

Les maquettes de la Baie organisent **les 24 et 25 septembre** leur 4ème exposition dans le centre bourg cette année. Nous espérerons, cette fois, aller jusqu'au bout de notre préparation pour ce festival après 2 années d'annulation.

Les exposants ont hâte de retrouver notre ambiance, la Belgique sera également représentée par plusieurs participants. Malheureusement le bassin ne pourra pas être installé cette année car nous n'avons pas l'autorisation à cause des restrictions d'eau dues à la sécheresse.

La salle de Sougeal étant occupée par l'exposition, pour fêter les 10 ans de l'association, le diner spectacle aura lieu à Pleine-Fougères.

Cette année nous aurons comme lors des éditions précédentes du RC camions et TP sous les chapiteaux et également sur le parking avec des courses de voitures.

Nous avons également simplifié les choses au niveau de l'organisation afin de rassembler le maximum d'exposants au centre bourg. En souhaitant vous retrouver le week-end du 24 et 25 septembre, je vous souhaite un très bel été à tous.

Le président Roland Guerin

Le président

Réalisation d'une vidéo par les CE/CM

Pour finaliser le projet sciences proposé par la Communauté de communes autour de la sensibilisation à l'environnement et en particulier à la surconsommation et au recyclage des déchets, les enfants de CE/CM ont créé une vidéo intitulée « Le voyage d'un sac plastique ». Ils ont tout fait du début à la fin : investigation scientifique, écriture des scénarios, création des décors, prises de photos et montage final.







Vie scolaire

Sortie pédagogique à Rennes

Les enfants ont beaucoup apprécié de découvrir la ville, et en particulier de nouveaux moyens de transport : train, bus, métro.

La journée s'est déroulée en deux temps. Le matin, les enfants sont allés au musée des Champs Libres, et ont participé à un atelier autour de l'astronomie. Cette matinée s'est terminée par la projection d'un film au planétarium sur le système solaire.

Après un pique-nique ensoleillé au parc du Thabor, ils avaient rendez-vous au musée des Beaux-Arts. Avec l'animatrice Isée, les enfants ont décrypté et analysé les différentes émotions évoquées dans les différentes œuvres. Ils ont pu observer de grandes peintures d'artistes de nombreuses époques : Casanova, Rubens, de La Tour...

Après un petit goûter réconfortant, tout le monde est rentré chez soi, des images et des souvenirs plein la

Rangement de l'école



Remise des livres par la Communauté de communes

Afin de donner le goût de la lecture aux futurs élèves de CP, la Communauté de communes offre un livre à chaque enfant de GS. Les enfants sont déjà très demandeurs et apprécient beaucoup cet acte de reconnaissance.



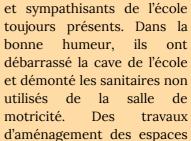


Fête de l'école

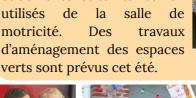
Les enfants sont ravis d'inviter leurs parents à leur fête de l'école. C'est une occasion unique de partage et de joie pour tous. C'est également l'aboutissement du travail des élèves de toute une année.







Un grand merci aux parents





Myriam Jubault





